

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft (22): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 4 Novembre 1868.

Supplément au n° 22 de la Revue.

SOMMAIRE. — **Du canon d'infanterie proposé par le roi de Suède** (avec croquis). — **Un mot sur la tactique de l'artillerie rayée.** — **Bibliographie.** (*Die Entwicklung der Feuerwaffen*, par R. Schmidt; — *Documenti inediti per la storia delle armi da fuoco italiane*, par Angelo Angelucci.) — **Nouvelles et chronique.**

DU CANON D'INFANTERIE PROPOSÉ PAR LE ROI DE SUÈDE.

Nous avons déjà parlé de cette proposition de la récente brochure du roi de Suède⁽¹⁾. Nous voulons donner aujourd'hui quelques détails de plus sur cette bouche à feu, que l'auteur lui-même est loin de présenter comme le dernier mot de son projet, mais seulement comme une indication préalable.

« Il est à peu près impossible, dit le roi Charles XV, d'être assez bien fourni d'artillerie de campagne ordinaire, pour disposer d'un nombre de pièces suffisant partout où une infanterie déployée peut rencontrer l'ennemi. En outre, l'artillerie de campagne doit opérer à une petite distance de ce dernier.

« Sentant vivement la nécessité de donner aux troupes une arme qui, tout en augmentant la force et la solidité de l'ordre mince par une portée de tir supérieure à celle du fusil, soit propre à suivre les évolutions de l'infanterie, je voudrais munir les bataillons de cette dernière de bouches à feu d'une construction conforme en tout aux exigences actuelles. Ces pièces devant être aussi légères que possible, le calibre n'en dépassera pas 1,₈ pouce décimal (44,₈ millimètres), et la pièce entière pèsera environ 200 livres (85 kilogrammes). Elle sera d'acier et rayée, afin d'avoir une longue portée. Le projectile

⁽¹⁾ *Idées et réflexions sur la tactique moderne*, par G. Paris, Tanera. Voir nos nos 9 et 21 de cette année.